

Challenge Régional du lapin Fauve de Bourgogne ~ patronné par l'A.E.L.F.B.

Les titres (ouverts à tous les éleveurs naisseurs de lapins Fauve de Bourgogne)

- **Meilleur mâle** Fauve de Bourgogne, désigné par le jury. La Société organisatrice offre une plaque gravée millésimée
 - **Meilleure femelle** Fauve de Bourgogne, désignée par le jury. La Société organisatrice offre une plaque gravée millésimée
 - **Meilleur élevage de 4 lapins** Fauve de Bourgogne : La Société organisatrice offre une plaque gravée millésimée
- l'A.E.L.F.B. ou le Délégué Départemental offrira un ou plusieurs objet divers

Règlement

ARTICLE 1

Un Challenge Régional par région (2 pour les régions GRAND EST; OCCITANIE; BOURGOGNE FRANCHE COMTE; AUVERGNE RHONE ALPES; NOUVELLE AQUITAINE), chaque année avec alternance des sociétés avicoles.

ARTICLE 2

La demande en page 2 sera envoyée au moins 1 an avant la date (exception pour 2018/2019) par le Président, le Secrétaire, le Commissaire général de l'exposition au responsable des Challenges Régionaux de l'A.E.L.F.B.:

(Nom et adresse du Responsable): PATRAT Dominique 8 HAMEAU DE LA CHEVROLAIS 35440 FEINS tel : 02 99 69 61 61

domino.patrat@wanadoo.fr

ARTICLE 3

Conditions d'attribution :

Le catalogue de l'exposition de l'année précédente devra avoir inscrit au moins **4 exposants** et **20 lapins en Fauve de Bourgogne**, sauf anniversaire de l'exposition et Prix du Président de la République. Le Délégué Départemental s'il en existe, doit être impliqué. Le nombre de lapins Fauve de Bourgogne présentés par éleveur n'est pas limité. Tous les exposants concourent pour le meilleur mâle, la meilleure femelle et le meilleur élevage de 4 lapins Fauve de Bourgogne (adhérent ou non adhérent à l'A.E.L.F.B.).

Le meilleur mâle ainsi que la meilleure femelle peuvent, évidemment, concourir pour les Grands Prix ; qu'ils soient d'honneur, meilleur sujet des races moyennes ou de l'exposition.

ARTICLE 4

Les animaux devront être abreuvés à leur arrivée avec distribution de foin de bonne qualité ou de granulés, carottes. L'éleveur peut nourrir ses animaux avec ses granulés.

Un changement de sexe à la mise en cage est autorisé, mais limité, et si l'organisation ne l'interdit pas, sans changement au catalogue.

Les exposants inscriront dans l'oreille gauche de chaque lapin son numéro de cage bien lisible (au feutre noir uniquement), en veillant à laisser libre et visible le tatouage, selon les identifications acceptées par la F.F.C.

Ils seront pesés à leur arrivée (avant la mise en cage) et leur poids sera porté de suite sur la carte de jugement ainsi que l'identification.

ARTICLE 5

Un emplacement est souhaitable, pour l'installation éventuelle d'un stand du club, en accord avec le Délégué, si possible à proximité des lapins Fauve de Bourgogne

ARTICLE 6

La Société organisatrice de l'exposition doit offrir les trois plaques gravées millésimées : une au meilleur mâle, une à la meilleure femelle et une au meilleur élevage. L'A.E.L.F.B. ou le délégué offrira divers récompenses.

La remise des Prix doit se faire en présence du Délégué Départemental s'il en existe.

ARTICLE 7

La page publicitaire (en page 3) imprimée avec cette demande devra être incorporée dans le catalogue de l'exposition.

ARTICLE 8

Classement des élevages après le jugement : le Délégué Départemental de l'A.E.L.F.B. ou le comité d'organisation établira le classement des 4 meilleurs Fauve de Bourgogne de chaque exposant.

Le décompte des points sera effectué en additionnant les points des 4 meilleures cartes de jugement (97-96,5-96, 95,5 etc....) de chaque éleveur. **Les ex-æquo seront départagés en prenant en compte le plus grand nombre de : GPE ou 97 points, puis GPH/Meilleur Sujet ou 96,5 points, puis 96-95,5-95-94,5-94-93,5-93-92,5-92 points des 4 meilleures cartes de jugement, et si égalité encore prendre le 5^e, 6^e sujets etc... Les points des Grands Prix (Conseil Général, de la ville etc...) sans mention GPE ou GPH/Meilleur Sujet, seront ceux de la carte de jugement.**

ARTICLE 9

Envoi des résultats : Le Délégué Départemental enverra au secrétaire le palmarès au moyen du formulaire, ou s'il n'y a pas de Délégué, le Comité organisateur devra faire parvenir au Secrétaire de l'A.E.L.F.B.

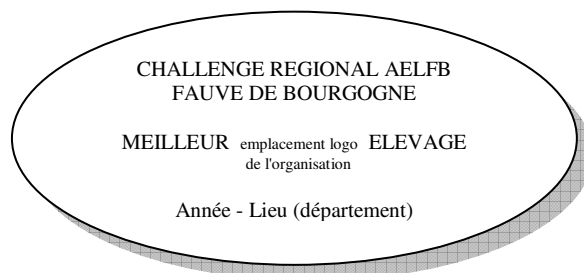
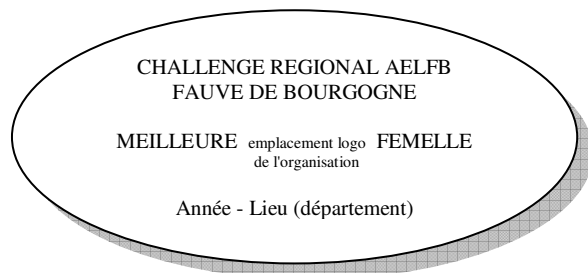
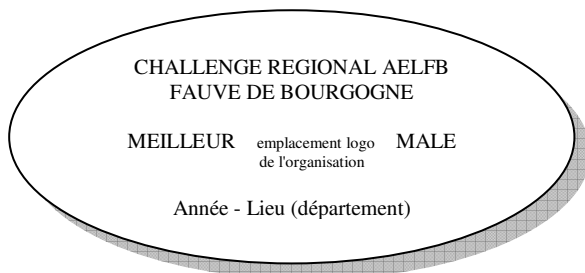
LEROUX Roland, 4 Allée de l'Oriendière, 61100 LA CHAPELLE BICHE E-mail roland.marieclaire.leroux@orange.fr, la copie du catalogue des Fauves de Bourgogne ainsi que le palmarès avec le nom du juge et de l'exposant du meilleur mâle et de la meilleure femelle, pour inscription des ses adhérents sur le site internet <http://fauvedebourgogne.pagesperso-orange.fr>

Remplissez la demande en page suivante et l'envoyer au responsable indiqué :

PATRAT Dominique 8 HAMEAU DE LA CHEVROLAIS 35440 FEINS tel : 02 99 69 61 61 domino.patrat@wanadoo.fr

Modèle de Plaques ovales 18X12 cm (environ) pour **CHALLENGE REGIONAL AELFB**

Texte haut et bas en arrondi



Demande de **Challenge Régional** du lapin Fauve de Bourgogne ~ patronné par l'A.E.L.F.B.

A envoyer au Responsable: PATRAT Dominique 8 HAMEAU DE LA CHEVROLAIS 35440 FEINS tel : 02 99 69 61 61 domino.patrat@wanadoo.fr

Lieu de l'exposition : Département :

Date de cette exposition :

Fauve de Bourgogne : nombre de lapins : et nombre d'exposants:.....inscrits sur le catalogue lors de la dernière exposition à ce lieu

Président : (Nom et Adresse et N° ☎) :

e-mail :@.....

Commissaire Général : (Nom, adresse et N° ☎)

..... ☎

La Société organisatrice de l'exposition s'engage en demandant ce Challenge Régional à l'appeler par ce nom, à offrir trois plaques gravées millésimée et à respecter les différents articles du règlement sous peine de ne plus avoir de Challenges Régionaux patronnés par l'A.E.L.F.B. et d'attendre l'accord écrit, signé avant toutes publications sous peine d'annulation de celui-ci.

Date :
Signature
du comité organisateur

Date :
Signature
du responsable A.E.L.F.B.

Le lapin Fauve de Bourgogne

Comportement : Lapin vigoureux, race idéale pour l'élevage amateur, familial ou professionnel.

Rusticité : Très rustique, bonne adaptation en clapier sur paille, semi-liberté, caillebotis.

Reproduction : Maturité sexuelle : possibilité de faire reproduire les femelles de 5 à 6 mois. Elles sont très fécondes, bonnes nourrices. Les mâles sont puissants et ardents.

Aptitudes : En moyenne 4 à 5 portées par an voire jusqu'à 8 en élevage productif.

Nombre de lapereaux : Une moyenne de 7 à 9.

Croissance : Très rapide : il atteint 2,4 à 3 kg à 3 ou 4 mois selon l'importance de la portée ; un indice de conversion alimentaire très favorable (60 à 70 %).

Chair : Abondante, d'une qualité gustative exceptionnelle.

Association des Eleveurs de Lapins Fauve de Bourgogne

Fondée en 1928 (active de 1928 à 2012) recréée le 17 octobre 2017

Site internet : <http://fauvedebourgogne.pagesperso-orange.fr>

L'AELFB vous offre en contrepartie d'une cotisation de 15 € pour l'année:

- > La possibilité d'acheter des cartes d'origine pour l'identification de vos lapins.
- > De participer à des réunions techniques sur le Fauve de Bourgogne.
- > D'avoir les conseils d'éleveurs plusieurs fois Champion d'élevage, en mâle ou femelle
- > Des récompenses lors des Challenges Régionaux patronnés par l'AELFB, à ses adhérents lors des Championnats AELFB au Prix d'élevage.
- > D'être inscrit dans le fichier "Adresses d'éleveurs" du site internet par département. Un moyen efficace de faire connaître son élevage.
- > A l'AELFB pas d'édition de Revue, mais un site internet pour être informé, beaucoup plus rapide qu'un Bulletin qui implique beaucoup de travail et qui n'est autre qu'un répétitif du site. Il contient une liste d'éleveurs, des conseils d'élevage, des astuces, un guide santé du lapin, des palmarès d'expositions etc...

ASSOCIATION DES ELEVEURS DE LAPINS FAUVE DE BOURGOGNE



Bulletin d'Adhésion à l'A.E.L.F.B.

Président : BUGEAUD Serge 2 ALLÉE ANDRÉ DUCHER 87920 CONDAT SUR VIENNE tel : 06 83 53 65 13

Secrétaire : LEROUX Roland 4 ALLÉE DE L'ORIENTIÈRE 61100 LA CHAPELLE BICHE tel : 02 33 65 90 53

Trésorier : PATRAT Dominique 8 HAMEAU DE LA CHEVROLAIS 35440 FEINS tel : 02 99 69 61 61

Cotisation annuelle 1^{er} janvier au 31 décembre

Membre Actif : 15 € (2019) Bienfaiteur : plus de 15 € (à l'ordre de : AELFB)

Nouvelle adhésion Renouvellement

Nom et Prénom :

Adresse complète :

Tél : e-mail :@.....

Désire adhérer à l'A.E.L.F.B. pour l'année en qualité de Membre actif ou Bienfaiteur, et verse le montant de :€

Présenté par (facultatif) :

Protection de vos données :

Rayer ci-dessous les mentions qui ne doivent pas être visible sur le site AELFB "http://fauvedebourgogne.pagesperso-orange.fr"

Votre Nom Adresse N° téléphone Adresse e-mail si la mention adresse e-mail est rayée, indiquez si possible une adresse

e-mail ci-dessous pour correspondre avec les dirigeants de l'AELFB (invisible sur le site) :

Signature

.....@.....

A..... le

À envoyer au Trésorier avec le chèque à l'ordre de : A.E.L.F.B.

PATRAT Dominique 8 Hameau de la Chevrolais 35440 FEINS